

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856](#)[Collection](#)[1850-1857 : Une nouvelle posture publique établie, académies et salons](#)[Collection](#)[1852 \(1er juin-13 novembre\) : Guizot historien, liberté de ton et d'analyse](#)[Item](#)[N°8 Paris, Mardi 8 juin 1852, François Guizot à Dorothée de Lieven](#)

N°8 Paris, Mardi 8 juin 1852, François Guizot à Dorothée de Lieven

Auteurs : **Guizot, François (1787-1874)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[Famille royale \(France\)](#), [Femme \(portrait\)](#), [Fusion monarchique](#), [Politique \(France\)](#), [Réseau social et politique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date 1852-06-08

Editeur de la fiche Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

Langue Français

Cote 3200, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 15

Nature du document Lettre autographe

Support copie numérisée de microfilm

Etat général du document Bon

Localisation du document Archives Nationales (Paris)

Transcription

N°8 Paris, Mardi 8 Juin 1852

L'avertissement donné par le Ministre de la Police est Constitutionnel et la réponse du Dr Véron feront aujourd'hui encore plus de bruit que n'en faisait hier le premier article du Docteur. Il n'en pouvait guère être autrement ; l'offense était trop rude

pour n'être pas ressentie.

On dit que Morny a dit il y a deux mois, quand la loi de la presse a paru : " Vous verrez que le Constitutionnel sera le premier journal supprimé." C'est une question de savoir si le silence de M. Granier de Cassaignac aura pour le président plus d'inconvénient que d'avantage. Il sera moins détendu, et moins compromis. On sera satisfait à Bruxelles. C'est là certainement un témoignage de bon vouloir pour les bonnes relations et un acte de déférence envers la paix Européenne. Je suppose que la Belgique y répondra par quelque mesure un peu efficace pour protéger le Président contre les attaques de la presse Belge ; elle ne peut guère s'en dispenser. Duchâtel, Charles de La Ferronay, le Général Trézel, Neuvet de Bord, Nisard, Salvandy, tous les Mornay, voilà mes visiteurs d'hier.

Madame de Mornay m'a remercié par quelques lignes d'une fermeté émue et simple qui m'a touché. Elle a autant d'énergie native, et plus de vertu réfléchie que son père. C'est une curieuse chose que la forte et longue préoccupation du Maréchal sur son tombeau. Il y a fait travailler, sous ses yeux, pendant, trois ans. Il n'a pas voulu le placer dans sa terre qui peut passer un jour entre les mains, on ne sait de qui : " Je ne veux pas être vendu avec mon château." Pas même dans l'intérieur de l'Église de sa petite ville de St Amand ; il a trouvé la place trop petite et trop sombre. Il l'a fait construire sur la place publique de St Amand, adressé à l'Eglise et incrusté en partie dans le mur de l'Eglise, pour avoir à la fois la publicité et une sanction religieuse ; puis il a légué une rente perpétuelle aux pauvres de St Amand ; perpétuelle à condition que la commune ferait respecter à perpétuité l'emplacement du tombeau. Si l'on y touchait un jour, la rente cesserait ; en sorte que toute la population de St Amand est intéressée à sa conservation. Le monument est simple et assez grand, en marbre ; il n'y a que deux places, pour lui et sa femme. Il a pris toutes les précautions possibles pour touché. Elle a autant d'énergie native, et leur union dans l'éternité.

Charles de La Feronay revient de Claremont, disant les mêmes choses. On m'avait mal informé hier. Le Duc de Montpensier et l'Infante en repartent, le 16 Juillet, et non pas après le 26 août. La Reine aurait désiré qu'il attendit jusques là ; il ne l'a pas pu ; l'Infante est grosse et ne peut pas trop retarder son long voyage à travers l'Allemagne. Mad. la Duchesse d'Orléans part, sous peu de jours, avec ses enfants, pour les eaux de Baden, en Suisse ; elle ira de là s'établir pour quelque temps à Interlaken. On dit que ses confidents intimes, M. de Lasteyrie, M. de Rémusat et même M. Thiers iront l'y rejoindre. J'en doute, au moins pour plusieurs.

Mad. de Rémusat, que j'ai vue avant hier, m'a paru avoir d'autres projets.

Adieu Princesse. Je pense avec plaisir que vous êtes arrivée, établie. Je vous désire un beau soleil et un peu de force pour jouir de votre jolie vallée et de vos charmantes conversations, car il y a un grand charme à retrouver les souvenirs et les affections de sa première vie. Ici il pleut et les matérialistes s'en réjouissent. A la bonne heure, pourvu que le soleil revienne quand je serai en Normandie. Adieu, Adieu.

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), N°8 Paris, Mardi 8 juin 1852, François Guizot à Dorothée de Lieven, 1852-06-08

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Informations éditoriales

Date précise de la lettreMardi 8 juin 1852

DestinataireBenckendorf, Dorothée de (1785?-1857)

Lieu de destinationSchlangenbad

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/04/2022 Dernière modification le 18/01/2024
